

Le club helvétique de Paris (1790-1791) et la diffusion des idées révolutionnaires en Suisse [Ariane Méautis]

Autor(en): **Salamin, Michel**

Objektyp: **BookReview**

Zeitschrift: **Schweizerische Zeitschrift für Geschichte = Revue suisse d'histoire = Rivista storica svizzera**

Band (Jahr): **20 (1970)**

Heft 1/2

PDF erstellt am: **22.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

richten, verstimmt – zum Scheitern verurteilt war, wenn auch das Bündnis formell erst nach der Niederlage von Kappel aufgelöst wurde. – Vier Exkurse, eine Bibliographie sowie ein Register vervollständigen diesen wertvollen Band. Wir konnten nur kurze Hinweise geben; vieles für die eidgenössische Politik wie für Zwingli wichtiges mußte beiseite gelassen werden: die Informationspolitik Zürichs, das Widerstandsrecht gegen Kaiser und Reich, der Müsserkrieg, die Heimlich Verordneten, Zürichs Isolierung 1531 u.a.m. – Zwingli erscheint als Politiker, der aus verschiedenen Gründen entscheidende Probleme – die Haltung des Landgrafen in der Abendmahlsfrage, die Politik der Stadt Bern – falsch eingeschätzt hat. So spricht der Verfasser (zu Recht) vom *Versagen* Zwinglis als Politiker, wobei er das Vorherrschen des theologischen Momentes stark betont, doch beide, Zwingli der Politiker und Zwingli der Theologe, gehören untrennbar zusammen.

Dielsdorf

Albert Chenou

ARIANE MÉAUTIS, *Le Club helvétique de Paris (1790–1791) et la diffusion des idées révolutionnaires en Suisse*. Editions de la Baconnière, Neuchâtel, 1969. In-8°, 304 p. (Coll. «Le Passé Présent». Etudes et documents d'histoire.)

La bibliothèque de la ville de Neuchâtel a le privilège de posséder, en seconde copie, une collection de 381 volumes de mille pages chacun, don personnel d'Edouard Rott à sa ville natale. Cette collection contient la correspondance échangée entre la couronne de France et ses ambassadeurs en Suisse. Elle a fait l'objet d'un *Répertoire des documents diplomatiques franco-suisse (copies Rott) 1443–1830*, Neuchâtel, 1962, dû à M. Philippe Gern.

Soucieux de mettre à profit cette «inépuisable et indispensable source de renseignements», MM. Louis-Edouard Roulet et Eddy Bauer, professeurs à l'Université de Neuchâtel, lancent une nouvelle collection «à caractère scientifique reposant sur une documentation de première main». Elle s'intitule «Le Passé Présent» parce qu'elle veut «évoquer les répercussions lointaines de l'événement, la permanence des lignes de force, le lien étroit entre hier et aujourd'hui».

M. Roulet, présentateur de la collection, relève l'aspect périlleux de cette entreprise quand il écrit: «L'image banale d'un navire quittant le port et s'engageant sur une mer inconnue s'impose irrésistiblement, et se dessine aussi l'appréhension d'un naufrage.» Sincérité du sentiment ou plaisir de l'antiphrase? Nous optons pour cette dernière attitude car M. Roulet sait mieux que quiconque que le «navire» est bien parti.

Mlle Ariane Méautis inaugure la collection «Le Passé Présent» avec son livre *Le Club helvétique de Paris*. Sa thèse, qui va loin dans le détail, se divise en quatre parties. Elles sont suivies des *Pièces justificatives* (p. 225–260), des *Appendices* (p. 261–272), de l'énumération des *Sources* (p. 273–283) et de l'*Index* des noms de personnes.

L'introduction, formée de deux chapitres, constitue la première partie. Avec sobriété et clarté, Mlle Méautis explique le caractère commun des troubles qui agitent le XVIII^e siècle suisse. «Ainsi, écrit-elle, l'affaire Davel', la conjuration de Henzi', les troubles de l'évêché de Bâle, la révolution de Chenaux', l'évolution politique de Genève ont pour cause l'évanouissement d'un régime antérieur, l'établissement d'une classe dirigeante, la restriction progressive des droits des sujets et même de certains bourgeois.» Ces divers mouvements insurrectionnels n'affectent pas les relations franco-suissees qui ne présentent qu'un seul problème de quelque importance à la veille de la Révolution: le renouvellement de la capitulation de 1664. Ce n'est qu'au début de l'année 1790 que les rapports se tendent entre les deux pays, quand Fribourg apprend que les responsables de «l'affaire Chenaux» sollicitent l'appui de l'Assemblée nationale.

Mlle Méautis nous introduit alors dans le corps de son étude. Les deuxième et troisième parties de son livre nous expliquent l'action du Club helvétique en France et en Suisse.

La première assemblée du Club helvétique de Paris se tient le 6 juin 1790. Ses membres sont conscients que les Suisses, en se fondant sur l'exemple donné par la France, «se doivent de recouvrer l'antique liberté que les aristocrates fribourgeois, usurpant leur pouvoir, ont ravie au peuple». Pour réussir dans leur entreprise, les membres du Club s'efforcent de gagner la confiance de la France. Ils jurent donc «d'être fidèles à la Nation, à la Loi et au Roi»; ils s'engagent à «maintenir et défendre la Constitution française jusqu'à la dernière goutte de leur sang». Mais les haines particulières, les mesquineries, les difficultés financières et le manque de coordination des efforts n'aboutissent qu'à l'échec de la vie interne et administrative du Club. «Etranger dans une ville qui n'éprouvait pas le besoin de le soutenir, le Club helvétique avait recruté ses membres dans une classe de la population qui, souvent, ne remplaçait même pas l'expérience politique ou l'argent par le zèle.» Le 3 août 1791, le Club tient sa dernière séance.

Pendant quatorze mois, le Club helvétique, le premier club d'étrangers, cherche à se ménager des protecteurs auprès de l'Assemblée nationale, auprès des autorités influentes de la capitale française, des clubs et des journalistes. Dès le mois de décembre 1790, il proclame que son but «n'est autre que la propagation de la liberté dans ceux des cantons suisses et de leurs alliés où l'aristocratie a dénaturé les premières institutions du pays». Mais toutes les démarches qu'il entreprend n'aboutissent qu'à des succès. C'est que la Révolution, pour asseoir son autorité et pour la maintenir, ne peut pas se permettre de soutenir des hommes qui sèment l'insubordination parmi les troupes suisses au service de la France et qui aspirent à révolutionner des pays dont la bienveillance lui est indispensable. L'esprit révolutionnaire du Club déplait à la Révolution qui tente de convaincre l'opinion publique que la France est respectueuse des divers régimes politiques existant en Suisse.

Les dissensions internes du Club amoindrissent en outre son efficacité dans les Pays suisses.

Pourtant, l'échec du Club helvétique n'est pas total. «En informant l'opinion publique française, en tournant les esprits helvétiques vers la métropole française, en amenant enfin un durcissement de l'attitude des autorités patriciennes», le Club helvétique a su préparer la population des cantons au bouleversement de la crise de 1798. Les chapitres de la troisième partie *L'action du Club helvétique en Suisse* éclairent d'un jour nouveau la vie politique des différentes régions de la Suisse durant les années 1790–1791.

La quatrième partie du volume comprend trois chapitres de conclusions. On y apprend l'activité des chefs de l'ex-Club helvétique durant les années 1792–1793 et le développement des relations franco-suissees après le 20 mai 1790 qui marque «la victoire de l'idéologie de la liberté et de l'orgueil national sur le respect des conventions internationales».

Le travail de Mlle Méautis doit se lire avec attention. Il permet de mieux comprendre l'histoire de notre pays durant les premières années de la Révolution française. Il ouvre un champ de recherches nouvelles aux étudiants qui, dans nos Universités, s'intéressent aux prodromes de la Révolution helvétique. Aussi Mlle Méautis a-t-elle droit aux félicitations et à la reconnaissance des historiens suisses.

Sans vouloir diminuer les mérites de ce livre, nous croyons nécessaire de relever quelques détails qui déparent la bienfaisance de cette publication. Nous ne pensons pas qu'il soit judicieux de vouloir respecter, dans les citations, la graphie de l'époque tout en s'obligeant à rétablir la ponctuation, l'accentuation, la coupure des mots et l'usage moderne des majuscules. On aboutit ainsi à publier des textes qui ne présentent ni l'orthographe anarchique des documents originaux, ni celle à laquelle le lecteur moderne est habitué. On demeure dans l'arbitraire.

Nous regrettons d'autre part que Mlle Méautis n'ait pas cru indispensable d'inclure dans l'*Index* les noms contenus dans les pages 227–229 et 263–272. Cela aurait été pourtant utile pour unifier la graphie des noms propres et l'on n'aurait pas à lire «Castella» (p. 264) et «Castellaz» (p. 72 et 290); ni «Darbellay» (p. 180) et «Darbelley» (p. 291); ni «de Vantéry» (p. 178) et «Devantéry» (p. 180); ni «Pâquier» (p. 49 et 72) et «Paquier» (p. 296).

On aurait pu souhaiter d'autre part, puisque M. Roulet parle de «ce louable soin du détail fini», un peu plus de minutie dans l'identification des personnes mentionnées dans l'*Index*. A l'aide des recensements établis au début du régime helvétique et grâce aux index des publications d'histoire locale et cantonale, il n'aurait pas été compliqué d'apporter de nombreuses et de très utiles précisions d'ordre chronologique.

Ces quelques restrictions, qui portent sur des éléments de détail, n'enlèvent rien aux mérites de l'excellent ouvrage de Mlle Méautis qui a su mener à bien une étude difficile.

Sierre

Michel Salamin